



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2018.

Madame Le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte-rendu de la séance ordinaire du 5 Mars 2018. Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu du 5 Mars 2018 est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal prend les décisions suivantes :

COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR (commune et ex-CCAS) :

- ☞ Déclare que les comptes de gestion commune et ex-CCAS dressés par le Receveur pour l'exercice 2017, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de la sa part.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 (commune et ex-CCAS) :

- ☞ Procède au retrait de la délibération DCM 2018-13 du 5 mars 2018 pour le motif que le compte administratif 2017 a été approuvé, au cours de ladite séance, avant l'approbation des comptes de gestion 2017 de la commune et de l'ex-CCAS
- ☞ Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2017						
Résultats reportés 2016		85 153.27		102 483.30		187 636.57
Opérations de l'exercice 2017	648 352.57	467 726.35	831 854.13	960 322.28	1 480 206.70	1 428 048.63
TOTAUX	648 352.57	552 879.62	831 854.13	1 062 805.58	1 480 206.70	1 615 685.20
Résultats de clôture	95 472.95			230 951.45		135 478.50
Restes à réaliser 2017	11 188.00	25 148.18				13 960.18
Résultats de clôture ex-CCAS		58.95		2 052.33		2 111.28
TOTAUX CUMULÉS	106 660.95	25 207.13		233 003.78		151 549.96
RÉSULTATS DÉFINITIFS	81 453.82			233 003.78		151 549.96

- ☞ Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes les indications du compte de gestion



relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits reportés à titre budgétaire aux différents comptes.

- ☞ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- ☞ Vote et arrête les résultats définitifs, tels que résumés ci-dessus.

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017 :

- ☞ Procède au retrait de la délibération DCM 2018-14 en date du 5 mars 2018 pour le motif que le compte administratif 2017 a été approuvé, lors de ladite séance, avant les comptes de gestion 2017 du receveur pour la commune et l'ex-CCAS.
- ☞ Constatant que le compte administratif 2017 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 233 003.78 €

Constatant :

- Un déficit d'investissement de **95 414.00 €**
- Des restes à réaliser en dépenses au 31/12/2017 : - **11 188.00 €**
- Des restes à réaliser en recettes au 31/12/2017 : + **25 148.18 €**

Le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à la somme de **81 453.82 €**

- **DECIDE, à l'unanimité**, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
- **Affectation** au compte **R1068** (investissement) la somme de **81 453.82 €**
- **Report** au compte **R02** (fonctionnement) la somme de **151 549 96 €**

BUDGET PRIMITIF 2017 :

- ☞ **Examine les projets d'investissement** (y compris les restes à réaliser 2016)
 - Cimetière (20 510 €)
 - Site internet (3 000 €)
 - Agence postale (2 260 €)
 - Voirie 2017 (4 018 €)
 - Voirie 2018 (70 000 €)
 - Ecole – menuiseries et acoustique (45 800 €)
 - Salle Pierre Desproges – réfection toiture nord (10 000 €)
 - Aménagement secrétariat de mairie (25 000 €)
 - Etude logement commerce (20 000 €)
 - Signalétique (8 000 €)
 - Accessibilité salle André Omasson (54 000 €)
 - Camping (15 000 €)
 - Tennis (25 000 €)
 - Matériel technique (2 000 €)
 - Remplacement 3 poteaux incendie (6 800 €)



Financés par :

- F.C.T.V.A et Taxe Aménagement : 96 000 €
- Subventions diverses : 49 450 €
- Virement de la section de fonctionnement : 202 489 €
- Affectation 2017 de 151 550 €

☞ **Et la section de fonctionnement :**

Dépenses :

- ✓ Reprise de l'excédent de fonctionnement : 81 454 €
- ✓ Charges à caractère général : 314 750 € dont entretien de voies et réseaux (20 000 €) – entretien des bâtiments (26 000 €)
- ✓ Charges de personnel : 371 240 €
- ✓ Indemnités élus : 51 000 €
- ✓ Participations aux syndicats intercommunaux : 25 000 €
- ✓ Contingent incendie : 12 680 €
- ✓ Subventions diverses : 21 000 € (dont 1 950 € de subventions non fixées à ce jour)
- ✓ Provision pour dépenses imprévues : 3 000 €

Recettes :

- ✓ Produit des services : 33 880 €
 - ✓ Impôts – produit assuré : 394 000 € et taxes (14 190 € + attribution de la compensation de la taxe professionnelle reversée par la CCPB : 17 430 €) + F.N.G.I.R : 34 750 €
 - ✓ Dotations et participations : 375 860 €
 - ✓ Autres produits dont locations divers immeubles : 18 800 €
- ☞ Décide de maintenir (9 voix pour / 5 abstentions) les taux d'imposition des différentes taxes directes locales pour l'année 2018 par rapport à 2017 comme suit :
- Taxe d'habitation : 14.80%
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 18.69%
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 45%
- ☞ Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, vote à l'unanimité le budget primitif 2018 en dépenses et en recettes à la somme de :
- Section de fonctionnement : 1 074 951.96 €
 - Section d'investissement : 434 647.00 €

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
- * Comité consultatif eau et assainissement (12/03) – point sur les travaux 2017 (maîtrise d'œuvre – château d'eau de Continvoir – STEP de Restigné) – avancement des travaux de réhabilitation du réseau assainissement – mise en place télésurveillance – capotage poste de Bourgueil – signature d'une convention concernant le



traitement des effluents eaux usées de la zone commerciale de Bourgueil – projet d’implantation d’une antenne Orange sur la commune de Saint Patrice sur une parcelle appartenant à la CCTOVAL – l’audit élaboré par ESPELIA, dans le cadre de la compétence eau et assainissement, sera soumis, le 12 avril à 18 heures à Cléré, à l’ensemble des élus et des présidents de syndicats.

- * Commission développement économique (21/03) – point sur l’OCMACS (40 000 € versés pour des entreprises ex-TNO) – 9 dossiers retenus dans le cadres des aides directes – projets de rencontres d’entreprises avec les élus de la CCTOVAL (une rencontre aura lieu sur le site des Moulins à Vents le 20 avril après-midi) – projet d’harmonisation des zones d’activité (sondage en cours) – demandes d’achat de terrain sur le parc d’activités de Benais – programmation de la visite de la CCI sur le territoire.
- * Réunion technique écoles de musique (22/03) en présence des directeurs et représentants d’associations – réflexion menée sur une harmonisation des différents postes et contrats au sein des écoles de musique.
- * Réunion Certificats Economie d’Energie (26/03) – présentation des différents projets portés par les communes en présence de Monsieur Pierre BONARD, conseiller en Energie Partagé de l’Agence Locale de l’Energie et du Climat d’Indre et Loire.

BATIMENTS - CAMPING :

- ☞ Accepte et autorise le Maire à signer le devis de l’EURL Benjamin ALBERT pour un montant de 35 345.10 € HT, soit 42 414.12 € TTC (*délibération*).
- ☞ Compte tenu des difficultés rencontrées dans l’instruction du dossier en matière d’urbanisme, décide d’abandonner la demande de subvention formulée au titre de la DETR 2018 pour les travaux de réfection partielle de la toiture nord de la salle Pierre Desproges estimés à 7 150 € HT (*délibération*).
- ☞ Est informé que les travaux de démolition de l’ancien bloc sanitaire du camping ont été réalisés ce jour ; la commission devra se réunir prochainement afin de procéder au choix du chalet qui sera implanté.

AFFAIRES SCOLAIRES - CANTINE - TRANSPORTS :

- ☞ Entend les comptes-rendus de diverses réunions :
 - * Rencontre du 15 mars organisée par la Région, réunissant les autorités organisatrices de second rang, portant sur la préparation de la rentrée scolaire 2018/2019 pour les transports scolaires.
 - * Réunion du 19 mars portant sur la présentation des résultats d’un questionnaire sur le fonctionnement des cantines scolaires, en présence d’élus en charge des affaires scolaires et de cuisiniers des Communautés de Communes TOVAL et Gatine-Choisille-Pays de



Racan (60% des cantines font appel à un prestataire et 40% gèrent la cuisine sur place).

- * Réunion d'information du 19 mars avec les parents d'élèves sur la préparation de la rentrée 2018/2019.
- ☞ Entend la lecture d'un courrier adressé ce jour par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale annonçant l'ouverture d'un poste de classe élémentaire à La Chapelle Sur Loire ; les futurs élèves de CE1 habitant la commune seront donc scolarisés à La Chapelle Sur Loire et éventuellement les élèves de CE2 nouvellement arrivés sur la commune.

ENVIRONNEMENT - URBANISME :

- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion de chantier du 19 mars concernant l'état d'avancement des travaux d'extension de la station d'épuration.
- ☞ Sollicite l'intervention de VEOLIA sur la commune pour le remplacement de trois poteaux d'incendie pour un montant de 6 685 euros TTC (un rue de Tours et deux rue Malesse).
- ☞ Décide d'instaurer une amende forfaitaire de 68 euros pour dépôts sauvages interdits et précise que toute personne identifiée ayant déposé des déchets sauvages sur le territoire de la commune sera destinataire de cette amende dont le recouvrement sera assuré par le Trésor Public.

VOIRIE - ÉLECTRIFICATION :

- ☞ Entend le compte-rendu de la présentation du 7 mars sur l'organisation du service des routes départementales, le fonctionnement et les relations avec les différentes communes ; les limites de prestations du STANO, les contraintes réglementaires, la SIL et la présentation du programme 2018 ont été abordés au cours de cette réunion.
- ☞ Prend acte du bornage réalisé le 23 mars par la SELARL BRANLY-LACAZE, rue Fernand Obligy entre la parcelle située au n°4 de ladite rue (au droit de l'école Germaine Héroux) et l'intersection avec la rue des Garennes.
- ☞ Sollicite une intervention du SIEIL 37 sur les armoires de commande de l'éclairage public pour le changement des horaires des horloges (démarrage 6h30 au lieu de 6h).

ASSOCIATIONS COMMUNALES DIVERSES :

- ☞ Entend le compte-rendu de l'assemblée générale du Comité des Fêtes du 14 mars – bilan 2017 – projets 2018 – élection du bureau – organisation de la brocante sur les quais le jeudi 10 mai et d'un marché de producteurs locaux le dimanche 17 juin de 10h à 18h sur les quais.



RÉUNIONS DIVERSES :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
 - * Comité opérationnel sur l'attractivité du territoire (06/03)
 - * SATESE 37 (12/03) – budget 2018 – rappel sur les aides pouvant être attribuées aux particuliers pour les réhabilitations des assainissements autonomes
 - * ASSAD (12/03)
 - * CNPE de Chinon (13/03) – réunion de présentation des résultats 2017 et perspectives 2018
 - * Gramplipettes – assemblée générale (16/03)
 - * PNR – Comité Syndical (17/03) – vote du budget 2018
 - * SIEIL 37 – réunion d'information (22/03) sur les groupements d'achats en électricité
 - * Comité Technique Contrat Local de Santé (22/03)

FÊTES ET CÉRÉMONIES :

- ☞ Invite la population à assister à la journée de la déportation le dimanche 29 avril (rassemblement au cimetière à 11h30) et à la commémoration du 8 mai (rendez-vous à 11h15 place de la Gare pour la formation du cortège).

QUESTIONS DIVERSES :

- ☞ Se félicite du bon déroulement de la cérémonie de la citoyenneté du 17 mars associée à la mise à l'honneur des 4 championnes de France du Haras de Bannes, et du concert de l'Harmonie Benais-La Chapelle du 24 mars.
- ☞ Est informé du projet d'installation d'un coiffeur-barbier ambulant sur la commune de La Chapelle deux jours par mois.
- ☞ Est invité à assister à une journée animation et dégustation organisée par M. et M^{me} AUBRY, boulangers, le 14 avril.

TOUR DE TABLE :

- ☞ M^{me} GALET Florence rappelle à l'assemblée que la projection du film « Révélation en Pays Bourguellois 2 » par l'association Com'Une Image aura lieu le mercredi 4 avril à 19 heures, salle Pierre Desproges.
- ☞ M^{me} MUREAU Nicole informe l'assemblée que le devis de la SELARL BRANLY-LACAZE a été retenu pour un montant de 540 € TTC pour le report d'un repère de nivellement de crue situé au 20 rue de Tours sur la stèle face au 5 rue de Tours.
- ☞ M. BERTIN Alain rappelle l'organisation d'un bal par les Sapeurs-Pompiers du Lane le 13 Juillet à la caserne des Sapeurs-Pompiers du Lane.
- ☞ M^{me} LE THÉPAULT Françoise informe les membres du Conseil Municipal de l'ouverture de l'étang des Gravets depuis le 19 mars et



félicite l'association pour le bon déroulement du lâcher de truites du 18 mars (38 pêcheurs).

- ☞ M^{me} GANDRILLE Christine invite l'assemblée et la population à assister au concert de Printemps organisé par l'Harmonie Benais-La Chapelle et Vocalia samedi 7 avril à Benais.
- ☞ M. GUIGNARD Paul fixe la prochaine réunion de la commission des bâtiments au jeudi 29 mars à 18h15 en Mairie

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22h20.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Lundi 7 Mai 2018 à 20h30, salle de la Mairie.**